

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X0100019f83-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

9

URBANISME : Cession d'une parcelle communale sise avenue Monclar d'environ 27 m² dans la perspective de réalisation d'un local à poubelle.

M. GONTARD

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Dans le cadre des travaux de rénovation de la gare centre, la SNCF a recomposé la totalité de l'esplanade et reconfiguré l'ensemble des cheminements piétons.

Elle a été contrainte de procéder à la démolition d'un local d'évacuation des déchets lié à l'activité de l'hôtel IBIS appartenant au groupe COVIVIO, situé sur la parcelle cadastrée section HY n°492.

Aussi, en mesure de compensation et afin que l'hôtel IBIS puisse poursuivre son traitement des déchets, la ville d'Avignon propose de lui céder une emprise de terrain d'environ 27 m², avant arpentage, sise avenue Monclar pour la reconstruction dudit local.

L'estimation de la valeur de la parcelle réalisée par la direction de l'Immobilier de l'Etat est fixée à 4 400 euros.

La ville d'Avignon propose donc de céder ce bien pour un montant total de 4 400 € au profit de la société Foncière COVIVIO ou toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer.

Dans le cadre de cette opération, les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu la délibération n°8 du Conseil Municipal du 28 septembre 2024 autorisant la désaffectation et le déclassement d'une fraction du domaine public communal non cadastrée,
Vu l'avis de la direction de l'Immobilier de l'Etat,

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission Développement territorial et urbain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession d'une emprise foncière d'environ 27 m², avant arpentage sise à Avignon, avenue Monclar, au profit de la société COVIVIO, dont le siège social est situé au 10 rue de Madrid - 75008 PARIS, ou de toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer ;
- **DECIDE** que cette cession se fera au prix de 4 400 € ;
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 77, compte 775 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTE



Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 2 OCTOBRE 2024

ACTE PUBLIE LE 04 OCT. 2024